



### Chargé d'enseignement – temps plein

Le département de Gestion et technologies d'entreprise agricole ([www.mcgill.ca/fmt/fr](http://www.mcgill.ca/fmt/fr)) de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement de l'Université McGill ([www.mcgill.ca/macdonald/fr](http://www.mcgill.ca/macdonald/fr)), invite les candidats à postuler pour un poste classé ne menant pas à la permanence, au niveau de chargé d'enseignement. Ce poste est à temps plein, 12 mois par an et renouvelable.

#### Sommaire du poste

Le candidat retenu sera responsable de l'enseignement dans les domaines de la production et de la gestion des grandes cultures (céréales, fourrages, oléagineux), du travail du sol, de l'utilisation des pesticides ainsi que de la santé et de la sécurité à la ferme. Des fonctions supplémentaires incluent (mais ne sont pas limitées à) les éléments suivants: évaluer les étudiants lors de leur épreuve synthèse, effectuer des visites et des évaluations de stage d'été, participer aux activités de recrutement et participer aux comités départementaux, de la Faculté ainsi qu'externes.

#### Education et expérience minimum

Un baccalauréat en agronomie ou en sciences agricoles, être membre de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) et un minimum de 3 ans d'expérience pertinente avec une concentration sur les grandes cultures, les techniques de production et les outils de gestion courants au Québec et dans l'est de l'Ontario sont exigés. Possédant une bonne capacité de communication en anglais, de bonnes compétences organisationnelles, interpersonnelles et de gestion du temps, une capacité à travailler de manière autonome et au sein d'une équipe diversifiée sont essentielles.

#### Atouts

Études post-baccalauréat, maîtrise du français, expérience d'enseignement au niveau collégial, expérience non pédagogique pertinente (élaborer et donner des conférences, ateliers, journées d'étude, consultations professionnelles) ou pratique professionnelle sont des atouts.

Le salaire est proportionnel à l'expérience et McGill offre des avantages sociaux concurrentiels.

#### Comment poser sa candidature

**La date limite de dépôt des candidatures est le 27 mars 2020.** Les candidatures doivent être adressées à M. Peter Enright, directeur du programme FMT à [peter.enright@mcgill.ca](mailto:peter.enright@mcgill.ca) avec comme sujet «FMT chargé d'enseignement, grandes cultures» et doit inclure les documents suivants:

- Lettre de motivation résumant les antécédents éducatifs pertinents et l'expérience professionnelle
- Curriculum vitae
- Déclaration des intérêts pédagogiques et de votre philosophie
- Noms de deux personnes pouvant fournir des références.

*Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.*

*L'Université McGill recrute sur la base du mérite et s'est fermement engagée à promouvoir et instaurer l'équité et la diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que*

*toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés.*

*En outre, McGill reconnaît et prend équitablement en considération l'incidence des congés (p. ex., obligations familiales ou congés pour raisons de santé), qui peuvent entraîner des interruptions ou des ralentissements de carrière. Les candidats sont encouragés à signaler tout congé ayant eu une incidence sur leur rendement et pouvant avoir modifié leur parcours de carrière. Ces renseignements seront pris en compte aux fins d'évaluation équitable de leur dossier.*

*L'Université McGill dispose d'un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. Elle tient également à s'assurer que les personnes en situation de handicap reçoivent un traitement équitable et puissent pleinement s'intégrer à la vie universitaire en ayant à cœur de mettre en œuvre les principes de conception universelle dans toutes les sphères d'activité de l'Université, conformément aux politiques et procédures relatives aux aménagements*